CONVENTION

Entre :

Les RANDONNEURS SEYNOIS, 11 Avenue Gambetta 83500 La Seyne sur mer, représentés par Madame Lexie BUFFARD, Présidente,

Et

L'association VLC Voyages et Loisirs Culturels, 91 impasse des lilas 83140 Six Fours les plages, représentée par Monsieur Jacques TILMAN, Président.

Préambule :

Nos deux associations sont voisines, pratiquent leurs activités sur le même territoire.
De nombreux liens d'amitié existent déjà entre nos adhérents.
L'objectif de cette convention est de mutualiser nos activités.

Il est convenu ce qui suit :

Les Randonneurs Seynois acceptent la présence dans leurs activités de membres de l'association VLC « Section Randonnée » et inversement.

SEULE OBLIGATION :

Tous les participants doivent être licenciés FFRP et respecter les consignes des animateurs.
Cette convention se renouvellera par tacite reconduction.

Fait à la Seyne sur mer le : 25/06/2023

Pour les RANDONNEURS SEYNOIS
Madame LEXIE BUFFARD
La présidente

Pour l'association VLC
Monsieur Jacques TILMAN
Le président

LES RANDONNEURS SEYNOIS
11, Avenue Gambetta
83500 La Seyne-sur Mer
Tél : 06 26 45 70 98 / 06 15 04 82 61
lesrandonneursseynois@gmail.com